

Public concerné

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Maîtriser l'application du droit social et de la protection sociale dans l'entreprise sous ses aspects individuels (recrutement, emploi, contrats, conditions de travail, rémunération, protection sociale des salariés, résiliation du contrat) et collectifs (représentation du personnel et syndicale, négociation collective, prévoyance complémentaire, conflits collectifs). Intégrer les aspects européens et internationaux.

Gestion juridique des ressources humaines, administration du personnel, contentieux social, conseil en droit social.

Débouchés professionnels :

Fonction ressources humaines, service juridique, représentation du personnel.

Organisation

Nombre de crédits ECTS : 30

Stages, projets, mémoire et condition de délivrance du diplôme

Dans le cadre de l'UE DRS106 : présentation écrite et orale d'un travail individuel ou en groupe sur un thème.

Description de la formation


DRS004	Droit de la sécurité sociale	6 crédits
--------	---------------------------------	-----------


DRS102	Droit du travail : relations collectives	6 crédits
--------	------------------------------------------------	-----------

DRS105	Prévoyance complémentaire - politique de l'emploi	6 crédits
--------	------------------------------------------------------------	-----------

DRS106	Droit social européen et international	6 crédits
--------	----------------------------------------------	-----------

DRS101	Droit du travail : relations individuelles	6 crédits
--------	--------------------------------------------------	-----------

 Unités d'enseignements et unités d'activités obligatoires

 Unités d'enseignements et unités d'activités optionnelles

Commentaire sur la formation

Dossier d'inscription

Catalogue Ressources Humaines

DRS004 - Droit de la sécurité sociale

Public concerné

Organisation
6 crédits

Contenu de la formation

Evolution des systèmes de sécurité sociale.
Le système français : étendue et champ d'application.
Le régime général : organisation, personnes protégées et risques couverts.
Financement de la sécurité sociale : les cotisations sociales et l'employeur.
Les prestations de l'Assurance Maladie.
Maternité - Invalidité - Décès.
La retraite de base.
Les prestations familiales.
Les accidents du travail et maladies professionnelles.
Le contentieux de la Sécurité Sociale.
Les politiques sociales (maîtrise des dépenses, avenir des retraites...).

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

DRS101 - Droit du travail : relations individuelles

Public concerné

Connaissances de base en droit conseillées (prérequis souhaitables DRA001 ou DRS003).

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les connaissances fondamentales en Droit du travail concernant les relations individuelles du travail (relation salarié-employeur). Réaliser des exercices pratiques à partir de cas d'entreprises et de l'étude de la jurisprudence.

Capacité et compétences acquises

Il s'agit dans le domaine du droit des relations individuelles du travail appliqué à la pratique dans l'entreprise de développer des compétences, en matière de raisonnement juridique, permettant de solutionner des situations réelles rencontrées dans les entreprises.

Organisation
6 crédits

Contenu de la formation

Objet et nature du droit du travail - Historique. Sources (droit international et européen, législation, conventions collectives, jurisprudence, etc). Organisation juridictionnelle (cours et tribunaux) - Administration du travail (inspection du travail). Droits et libertés du salarié et non discrimination . Pouvoir de direction de l'employeur. 1) Formation du contrat Contrat de travail (définition, critère, contenu). Procédure de recrutement Contrats à durée déterminée. Prêts de main d'oeuvre (travail temporaire,...) 2) Exécution du contrat Rémunération (salaire et accessoires; SMIC; salaires contractuels et conventionnels, égalité de traitement; ...) - Participation aux résultats financiers de l'entreprise. Temps de travail : durée et aménagements. Repos hebdomadaire. Jours fériés. Congés payés. Santé et sécurité au travail. Prévention et évaluation des risques. Droit de retrait du salarié. Services de santé du travail. Suspension du contrat (maternité, maladie,...) Modification du contrat et des conditions de travail. Droit disciplinaire. Règlement intérieur. Droits de la défense. 3) Rupture du contrat Licenciement (cause réelle et sérieuse, motif personnel, motif économique, procédures, indemnités) Autres modes de rupture du contrat (démission, prise d'acte, résiliation judiciaire, rupture conventionnelle, retraite, force majeure).

Les unités de formations sont proposées dans les centres de : AMIENS - FOAD

Semestre 1

Disponible en FOAD

Les séances de regroupement auront lieu le :

05/12/09

23/01/10

Droit du travail : relations individuelles DRS101

Mardi

AMIENS

18h-21h -

Droit du travail : relations individuelles DRS101

Aucun cours pour le semestre 2

DRS102 - Droit du travail : relations collectives

Public concerné

Avoir le niveau du DRS101 : Droit du travail-relations individuelles

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les connaissances fondamentales en Droit du travail concernant les relations collectives du travail (représentation du personnel, négociation collective,...). Réaliser des exercices pratiques à partir de cas d'entreprises et d'étude de la jurisprudence.

Capacité et compétences acquises

Il s'agit dans le domaine du droit des relations collectives du travail appliqué à la pratique dans l'entreprise de développer des compétences, en matière de raisonnement juridique, permettant de solutionner des situations réelles rencontrées dans les entreprises

Organisation

6 crédits

Contenu de la formation

Droit syndical dans l'entreprise. Négociation collective et accords collectifs (entreprise, groupe, branche, national interprofessionnel, local) Institutions représentatives du personnel Élection des représentants du personnel dans l'entreprise. Délégués du personnel (attributions, moyens). Comité d'entreprise (attributions, moyens). Comité d'établissement, central d'entreprise, de groupe, européen ; société européenne. Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (attributions, moyens). Droit d'expression des salariés dans l'entreprise sur leur travail. Statut protecteur des représentants du personnel et syndicaux contre le licenciement. Gestion prévisionnelle négociée des emplois et des compétences Licenciement pour motif économique (cause réelle et sérieuse, procédures, plan de sauvegarde de l'emploi, rôle de l'administration du travail, accords emploi, etc...) Conflits collectifs du travail (droit de grève).

Les unités de formations sont proposées dans les centres de : AMIENS

Aucun cours pour le semestre 1

Semestre 2

Lundi

AMIENS

18h-21h - cours

Droit du travail : relations collectives DRS102

DRS105 - Prévoyance complémentaire - politique de l'emploi

Public concerné

Avoir le niveau du cours Droit de la sécurité sociale DRS104.

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Etudier les structures de gestion, le financement et les prestations des régimes complémentaires de retraite et de prévoyance. Etudier la préretraite et le chômage.

Capacité et compétences acquises

Le champ des compétences visées est celui de la retraite complémentaire et supplémentaire, de la prévoyance, de la protection contre le chômage et des préretraites.

Organisation

6 crédits

Contenu de la formation

Définition de la prévoyance Caractéristiques et domaines de la prévoyance collective : les prestations (santé, incapacité de travail, invalidité-décès, dépendance) Mise en place du régime de prévoyance dans l'entreprise Contrat de prévoyance - relations entreprise-salariés-assureur Evolution du contrat de prévoyance : modification et disparition du contrat Régimes complémentaires de retraite (ARRCO -AGIRC) Régimes supplémentaires de retraite (retraite d'entreprise) Dispositifs d'épargne retraite (PERP, PERCO,) Indemnisation du chômage. Préretraites

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

DRS106 - Droit social européen et international

Public concerné

Avoir le niveau des cours Droit du travail : relations individuelles et relations collectives (DRS101 - DRS102) et des cours Droit de la sécurité sociale (DRS104) et Prévoyance - retraite complémentaire (DRS105)

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les connaissances fondamentales en droit du travail (relations individuelles et collectives) et de la protection sociale (sécurité sociale, protection complémentaire) dans ses aspects internationaux et européens. Former à la gestion internationale des salariés et à la maîtrise des problèmes juridiques transnationaux concernant l'application du droit social.

Capacité et compétences acquises

Le champ des compétences est celui du droit du travail et celui de la protection sociale aux niveaux européen et international. Il s'agit de développer les compétences et aptitudes juridiques pour comprendre et solutionner les situations concrètes rencontrées dans les entreprises.

Organisation

6 crédits

Contenu de la formation

Institutions internationales mondiales (O.I.T., O.N.U.) et régionale (Conseil de l'Europe) Institutions européennes. Normes internationales (conventions et recommandations de l'O.I.T., traités) Normes européennes (directives, chartes, jurisprudence ; transposition et articulation avec le droit interne). Relations avec les normes européennes et internes, articulations des normes. Relations individuelles du travail (normes du droit européen et international, articulations avec le droit interne). Relations collectives du travail (normes du droit européen et international, articulations avec le droit interne). Relations transnationales (gestion de la mobilité et droits étatiques). Grands systèmes de protection sociale (protection de base et complémentaire, analyse comparée en Europe) Protection sociale de base et complémentaire lors de déplacement en Europe et hors Europe, détachement, expatriation. Droit comparé (l'exemple d'un pays)

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2